

25 Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60

Direction Cohésion Territoriale et Appui aux
Communes – Enfance jeunesse / Alvéole

N° 2023 - D - 391

**DECISION PAR SUBDELEGATION D'ATTRIBUTIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**CONTRAT DE CESSION
DU DROIT D'EXPLOITATION DU SPECTACLE
«LES CONTES EN TISSU DE PASSEREL »
AVEC L'ASSOCIATION PASSEREL'INSERTION**

Le PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION de GRANDANGOULEME,

Vu, le code général des collectivités territoriales,

Vu, la délibération du conseil communautaire portant délégation d'attributions au Président,

Vu, l'arrêté n°91 du 23 mars 2022 de Monsieur le président subdélégant à Madame Hélène GINGAST, en sa qualité de conseillère déléguée, membre du bureau, une partie de ses attributions déléguées par la délibération susvisée,

DECIDE

Article 1^{er} – Est approuvé le contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec l'association Passerel'Insertion située à la Mairie – 1 Chemin de l'Eglise – à Lestiac sur Garonne pour le Relais Assistantes Maternelles – LAEP de Dignac.

Article 2 – Le contrat prévoit la représentation du spectacle « Les Contes en tissu de Passerel » par Geneviève Chatelier le jeudi 21 décembre 2023 à 9h30 et à 10h30.

Article 3 - GrandAngoulême s'engage à verser au producteur sur présentation d'une facture, la somme de 465 € TTC.

Article 4 - Monsieur le directeur général des services et Monsieur le trésorier municipal de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le 17 JAN. 2024
Pour le Président,
La Conseillère déléguée, membre du bureau

Reçu en Préfecture

le : 17 JAN. 2024
Affiché ou notifié

le : 17 JAN. 2024



Hélène GINGAST